Fr Q
16013
Case
Fre
1950

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR GUILLARD,

En présentant une adresse des républicains de la commune de Chartres, département d'Eure-et-Loire.

Séance du 8 messidor an 7.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

Je suis chargé par un grand nombre de républicains de la commune de Chartres, département d'Eure-et-Loire, de vous porter l'expression de leur vive reconnoissance.

THE NEWBERRY LIBRARY

Ce département, jusqu'alors heureux et calme, a, depuis quinze mois, gémi sous la tyrannie la plus monstrueuse des valets du triumvirat ; les destitutions y ont été prodiguées sur les patriotes les plus purs ; on ne se donnoit plus même la peine de les motiver ; le patriotisme et la probité étoient un titre suffisant à la haine et à la proscription du proconsul central ; le découragement y étoit au comble, et le mot *république* ne sembloit plus qu'une froide ironie. Enfin l'espoir est rentré dans les cœurs, et les républicains, bien qu'on ait tout fait pour éclaircir leurs rangs, s'empressent de se réunir pour vous adresser leurs hommages et leurs félicitations. Les signataires sont tous recommandables par leur attachement aux vrais principes. Victimes tour-à-tour de tous les excès et de toutes les réactions, ils ne sont qu'amis de la liberté, et toujours prêts à se rallier et à combattre pour elle.

Des républicains de la commune de Chartres, département d'Eure-et-Loire,

AU CONSEIL DES CINQ-CENTS.

LÉGISLATEURS,

La sagesse et l'énergie des mesures que vous avez déployées depuis les mémorables journées des 29 et 30 prairial, ont comblé les vœux des amis sincères de la liberté. Il étoit temps que vous brisiez le sceptre de fer que les triumvirs appesantissoient chaque jour davantage sur les républicains. La proscription étoit devenue leur partage ; et tous ceux qui ne courboient pas la tête devant ces insolens dictateurs, étoient traités de *factieux* et *d'anarchistes*. Notre département, comme un grand nombre d'autres, a eu ses victimes ; des républicains probes, de vieux amis de la liberté, des patriotes qui avoient quitté leurs femmes et leurs enfans pour voler à la défense de la patrie dans la Vendée, ont été frappés de destitutions injustes et arbitraires. Ils n'en sont pas moins restés attachés à la cause sacrée du peuple, et à la constitution de l'an trois ; quelques-uns ont été vengés par les dernières nominations ; et tous l'eussent été si l'intrigue de *l'agent principal du gouvernement près ce département* n'eût comprimé le vœu des bons citoyens.

Législateurs, achevez votre ouvrage ; mettez le sceau à ces grandes mesures qui vous ont mérité la reconnoissance des Français, en ranimant l'esprit public, en punissant les dilapidateurs, en renfermant les divers

260

pouvoirs dans leurs limites constitutionnelles *Vive la République!*

Chartres, ce 5 messidor, an 7 de la République française, une et indivisible.

Suivent les signatures.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Messidor an 7.